

2^e trimestre 2019

Hausse de l'emploi salarié dans tous les secteurs

Au 2^e trimestre 2019, l'emploi salarié est particulièrement dynamique en Guyane. Tous les secteurs sont bien orientés. L'hôtellerie et la restauration sont en pleine expansion avec la hausse de la fréquentation touristique, qui progresse fortement sur un an. L'emploi résiste dans la construction au 2^e trimestre. Les créations d'entreprises reculent pour la première fois depuis un an.

Béatrice Céleste, Floraline Cratère, Marion Lauvaux, Insee

La croissance de l'emploi salarié reprend au 2^e trimestre

En Guyane, la croissance de l'emploi salarié accélère au 2^e trimestre 2019 (+ 1,1 % après + 0,1 % au premier trimestre). Cette hausse est essentiellement portée par le secteur privé (+ 1,8 %), tandis que les effectifs salariés se maintiennent dans le secteur public (+ 0,2 %).

Sur un an, cette progression est plus marquée (+ 3,9 %) (*figure 1*). Avec 2 000 emplois supplémentaires sur un an, l'effectif salarié s'établit à 54 700 au 2^e trimestre 2019 en Guyane. Ces créations nettes d'emplois sont réparties à la fois dans le secteur privé (+ 4,0 % soit + 1 200 emplois) et le secteur public (+ 3,7 % soit + 800 emplois).

En France (hors Mayotte), l'emploi salarié est en hausse sur un an (+ 1,1 %) également stimulé par le secteur privé.

Tous les secteurs gagnent des emplois

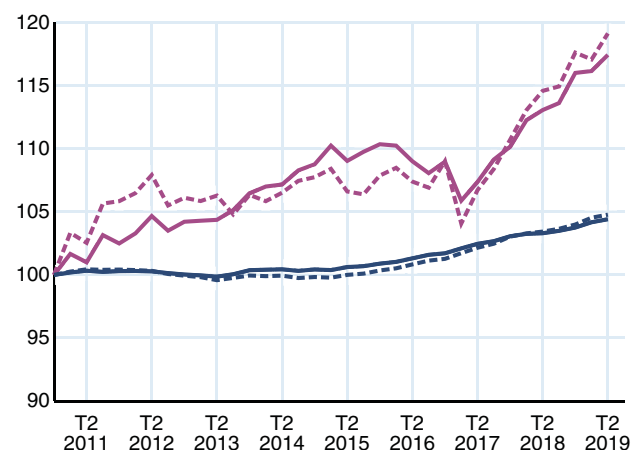
Au 2^e trimestre 2019, la hausse des effectifs salariés dans le secteur de la construction accélère : + 2,0 % après + 0,2 % au 1^{er} trimestre.

Sur un an, la croissance (+ 1,5 %) est moins marquée en raison de la baisse des effectifs dans le secteur fin 2018.

1 Évolution de l'emploi salarié

- Emploi salarié total - Guyane
- Emploi salarié total - France hors Mayotte
- Emploi salarié privé - Guyane
- Emploi salarié privé - France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee.

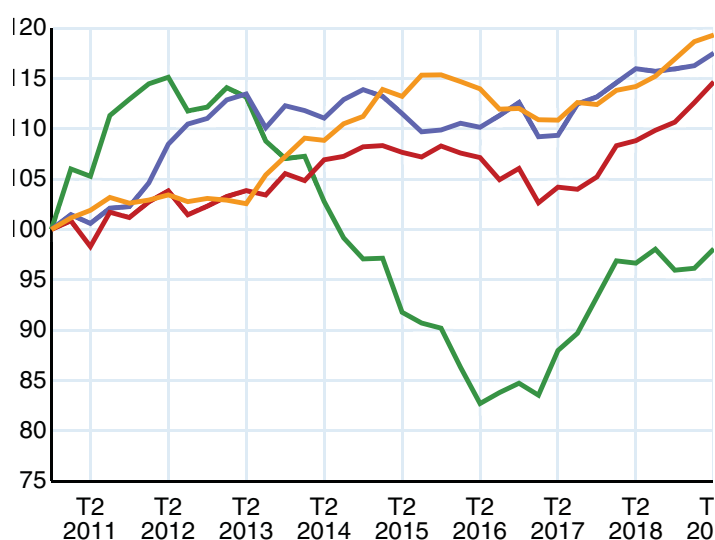
Le secteur tertiaire marchand hors intérim reste dynamique en Guyane (figure 2). L'emploi dans ce secteur augmente au même rythme que le trimestre précédent (+ 1,8 %). Cette croissance est de nouveau nourrie par les recrutements dans l'hébergement-restauration (+ 7,2 % après + 9,4 % le trimestre précédent), étroitement liés à la hausse de fréquentation touristique. Les activités liées au commerce et à la réparation d'automobiles et de motos progressent également au 2^e trimestre (+ 1,6 %). Ainsi, un emploi salarié sur trois se situe dans le secteur tertiaire marchand hors intérim soit 17 200 emplois au 2^e trimestre 2019.

Au 2^e trimestre 2019, l'industrie guyanaise est bien orientée avec une croissance de 1,1 % (après + 0,2 % au 1^{er} trimestre). Le secteur secondaire totalise ainsi 4 400 emplois en Guyane en milieu d'année.

2 Évolution de l'emploi salarié par secteur

- Construction
- Industrie
- Tertiaire marchand hors intérim
- Tertiaire non marchand

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi dans les services non marchands est en hausse au 2^e trimestre (+ 0,6 %). La progression est plus nette sur un an (+ 4,5 %). Ce secteur regroupe la moitié des effectifs salariés en Guyane, principalement dans l'enseignement, l'administration publique, la santé ou l'action sociale. Au 2^e trimestre 2019, en Guyane, l'indice du climat des affaires reste à un niveau élevé (103,0 points) malgré la baisse observée fin juin (- 2,8 %), selon l'IEDOM Guyane (Pour en savoir plus). Ce repli est lié aux incertitudes concernant l'activité économique pour le 3^e trimestre. Les ventes de ciment fléchissent au 2^e trimestre (- 1,3 %) après la forte hausse du début d'année (+ 15,6 %). Malgré cela, l'emploi résiste dans le secteur du BTP au 2^e trimestre.

Le recours à l'intérim repart à la hausse

L'emploi dans le secteur intérimaire se redresse légèrement au 2^e trimestre (+ 1,4 % après - 26,8 %) (figure 3). L'emploi intérimaire reste en baisse sur un an (- 7,5 %) en raison de la chute importante

Avertissement – Construction

La présente note de conjoncture ne présente pas les données relatives aux permis de construire autorisés ou commencés en raison de problèmes de collecte des données. Cette statistique n'est actuellement pas robuste en Guyane. L'activité du secteur de la construction peut être analysée via les ventes de ciment et le suivi des appels d'offres publiés effectué par la Cellule Économique Régionale de la Construction.

des effectifs enregistrée en début d'année. Au 2^e trimestre, la Guyane enregistre 1 800 emplois intérimaires, répartis pour moitié dans le BTP, pour 30 % dans le tertiaire et pour 20 % dans l'industrie. L'emploi intérimaire retrouve ainsi un niveau comparable à celui du 3^e trimestre 2018, niveau au demeurant historiquement haut.

Au 2^e trimestre 2019, l'emploi intérimaire se replie en France (hors Mayotte) (- 0,2 % après + 1,3 %). Sur un an, il est également en baisse (- 0,7 %).

L'emploi moins dynamique aux Antilles qu'en Guyane

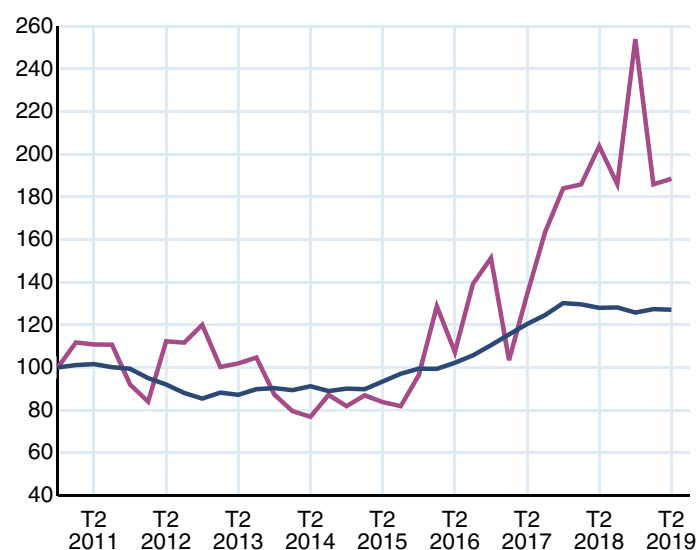
En Martinique, l'emploi salarié se replie au 2^e trimestre 2019 (- 0,2 %) après deux trimestres consécutifs de hausse (figure 4). Ce recul s'explique par les suppressions nettes d'emploi dans les services non marchands (- 0,9 %). La baisse est atténuée par la croissance de l'emploi dans le secteur intérimaire (+ 9,8 %) et la construction (+ 1,0 %). Les effectifs salariés dans l'industrie martiniquaise et le secteur tertiaire marchand hors intérim se stabilisent au 2^e trimestre 2019.

En Guadeloupe, la croissance de l'emploi salarié se prolonge au 2^e trimestre 2019 (+ 0,4 % après + 0,5 %). En effet, l'emploi intérimaire connaît un rebond au 2^e trimestre (+ 15,5 % soit 300 emplois supplémentaires) générant plus d'emplois que le secteur tertiaire marchand hors intérim (+ 0,7 % soit 250 emplois supplémentaires). La croissance de l'emploi salarié ralentit dans la construction et l'industrie (respectivement + 1,1 % et + 0,2 %). Les services non marchands sont en perte de vitesse au 2^e trimestre (- 0,2 %). Au 2^e trimestre 2019, la Guadeloupe totalise 119 700 emplois salariés.

3 Évolution de l'emploi intérimaire

- Guyane
- France hors Mayotte

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

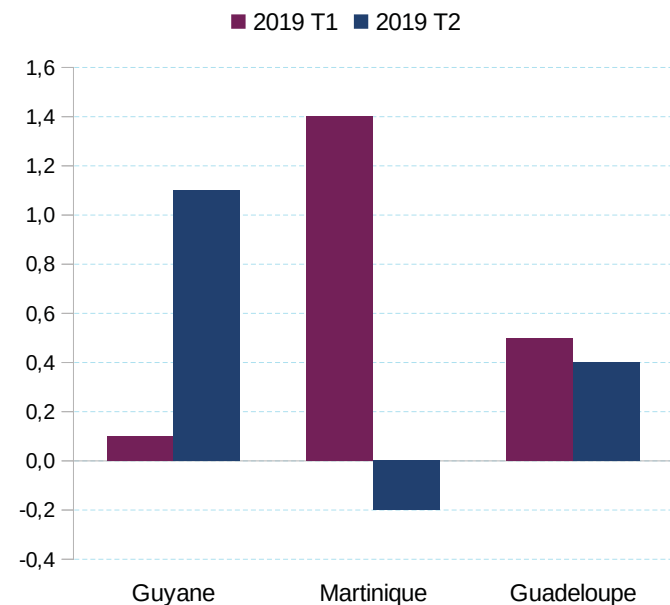
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

Avertissement

Depuis la publication de juillet 2018, portant sur le premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) publiées au niveau localisé (région et département) est étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte) et à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs. De plus, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

4 Évolution de l'emploi salarié total par département



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee.

La fréquentation touristique progresse de 20,3 % par rapport au 2^e trimestre 2018

En Guyane, avec 101 198 nuitées, la fréquentation des hôtels, classés ou non, augmente de 20,3 % au 2^e trimestre 2019 (figure 5), par rapport à la même période en 2018. Le mois de juin a été le plus favorable (+ 37,8 %), après + 6,1 % en mai. Le nombre de passagers à l'aéroport (hors transit) augmente de 7,8 % en glissement annuel.

Le nombre de nuitées augmente fortement ce trimestre par rapport au même trimestre en 2018 dans les hôtels d'entrée de gamme de 1 ou 2 étoiles (+ 66,0 %) alors que les hôtels haut de gamme (4 ou 5 étoiles) ont été moins fréquentés (- 4,2 %). Dans les 3 étoiles, la hausse est de 10,5 %.

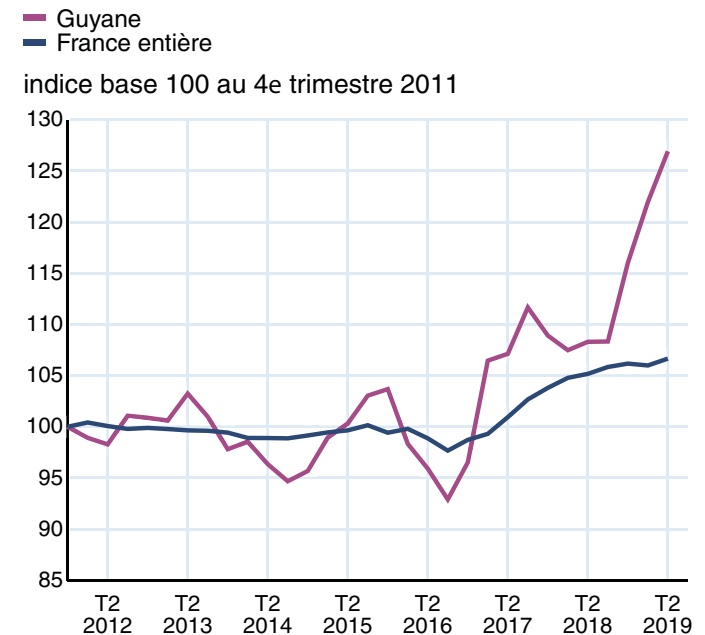
Les touristes non résidents en France ou dans les DOM ont été quatre fois plus nombreux à choisir des hébergements d'entrées de gamme. En revanche, ils se sont détournés des établissements de moyenne gamme (- 38,0 %) et de haut de gamme (- 47,0 %). La clientèle résidente a augmenté sa fréquentation dans tous les types d'hôtel, mais a surtout porté son choix sur les hôtels de 1, 2 ou 3 étoiles.

Le taux d'occupation (53,4 %) augmente de 4,3 points par rapport au deuxième trimestre 2018. Sur la période, l'augmentation du nombre des chambres offertes (+ 3,1 %) masque des disparités selon le type d'hôtel. Si l'offre a beaucoup progressé dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles, elle diminue dans les hôtels de moyenne gamme. Ces résultats expliquent la forte progression des nuitées dans les hôtels d'entrée de gamme. L'offre de chambres dans le haut de gamme n'a pas évolué. Le nombre de chambres occupées dans l'ensemble des hôtels augmente (+ 12,2 %).

Créations d'entreprises en léger recul, dans une tendance à la hausse

En Guyane, 465 entreprises ont été créées au deuxième trimestre 2019. Les créations d'entreprises suivent une tendance haussière depuis mi

5 Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Note : données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2010

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Avertissement : Révision des séries concernant les hôtels

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions (en savoir plus).

2017, avec un point bas exceptionnel lors des mouvements sociaux de 2017. Ce trimestre, les immatriculations régressent de 6,1 % par rapport au trimestre précédent (figure 6). Hors micro-entrepreneurs, le recul est encore plus prononcé (- 7,6 %). Ce ralentissement est à relativiser puisque le niveau des créations reste élevé. Le micro-entrepreneuriat n'est à l'origine que d'une création d'entreprise sur cinq.

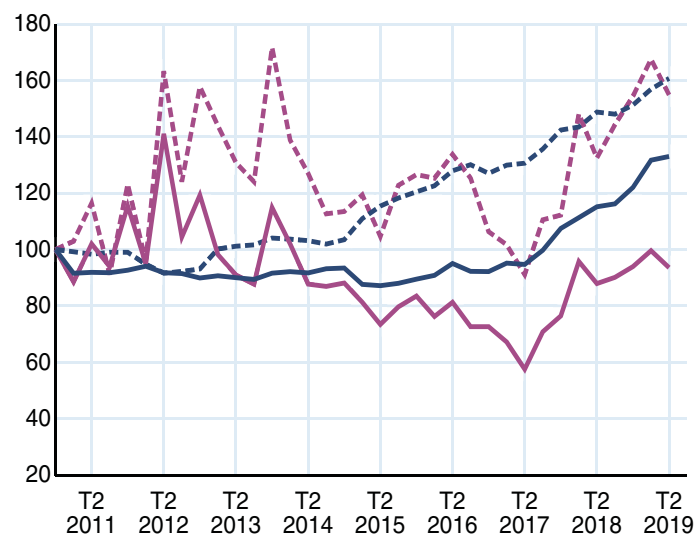
Tous les secteurs sont concernés par cette baisse trimestrielle sauf l'industrie qui, après la chute du trimestre précédent (- 46,2 %), remonte la pente (+ 57,1 %). Dans les autres secteurs, les immatriculations ralentissent : - 15,1 % dans le secteur de la construction, - 8,6 % dans les services et - 5,6 % dans le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration. Le secteur tertiaire regroupe trois quarts des créations d'entreprises et ses variations influent fortement sur la tendance générale.

Sur un an, les créations augmentent de 6,4 %. Signe d'une évolution robuste du tissu des entreprises, la création hors micro-entrepreneurs est beaucoup plus marquée (+ 16,9 %). Cette hausse est à relier aux secteurs secondaires: + 26,9 % dans l'industrie et + 21,5 % dans la construction. La création dans le secteur du commerce, transports et restauration-hébergement croît aussi de 15,2 %, alors qu'elle baisse de 5,6 % dans les services. Au niveau national, la création annuelle évolue fortement (+ 15,5 %). À l'inverse de la Guyane, les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs sont plus modérées (+ 8,0 %). ■

6 Créations d'entreprises

- Guyane hors micro-entrepreneurs
- France entière hors micro-entrepreneurs
- Guyane y compris micro-entrepreneurs
- France entière y compris micro-entrepreneurs

indice base 100 au 4e trimestre 2010



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

La croissance française résiste au ralentissement mondial

Malgré un contexte international morose, l'activité française a résisté au deuxième trimestre 2019 (+0,3 % comme au trimestre précédent) soutenue par la demande intérieure. La consommation a crû à un rythme modeste mais régulier, soutenue par les gains de pouvoir d'achat. L'investissement privé comme public a été dynamique, notamment en construction, porté par le cycle électoral municipal et par des conditions de financement favorables. Avec plus de 50 000 créations nettes d'emploi au deuxième trimestre, le taux de chômage s'est replié à 8,5 %.

Le moral des entrepreneurs et des ménages atteignent des niveaux relativement élevés : le PIB français progresserait donc à un rythme régulier d'ici la fin de l'année (+0,3 % par trimestre) malgré une contribution nulle du commerce extérieur, selon la Note de conjoncture nationale de l'Insee. En moyenne annuelle, il croîtrait de 1,3 % en 2019 (après +1,7 % en 2018).

Au niveau international, les tensions commerciales se concrétisent et les incertitudes s'accroissent

Les perspectives mondiales continuent de s'assombrir, sous l'effet notamment de l'escalade protectionniste entre la Chine et les États-Unis et des incertitudes liées au Brexit. La production industrielle allemande est, par exemple, particulièrement affectée. Prenant acte de ce contexte, les banques centrales assouplissent à nouveau leur politique monétaire, aux États-Unis comme en Europe. À l'image de la plupart des grandes économies, l'activité de la zone euro ralentirait en 2019 (+1,2 % en 2019 après +1,9 %).

Définitions

Le régime du **micro-entrepreneur** (anciennement auto-entrepreneur) s'applique aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire.

Résidents : les personnes, quelle que soit leur nationalité, dont le domicile principal est en France.

Non résidents : les personnes, quelle que soit leur nationalité, dont le domicile principal est à l'étranger.

Méthode

Les emplois intérimaires sont comptabilisés du point de vue de l'établissement de travail temporaire dont dépend le salarié, et non du point de vue de l'établissement utilisateur. Par conséquent, l'intérim est comptabilisé dans le secteur tertiaire marchand, quel que soit le secteur d'activité de l'établissement utilisateur.

Service territorial de Cayenne
23 ter, Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Rédacteur en chef adjointe :
Maud TANTIN MACHECLER

Mise en page
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8106
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- 1^{er} trimestre 2019 « Une reprise qui se confirme, sauf dans la construction », Insee Conjoncture Guyane n°6, juillet 2019.
- Note de conjoncture « Entre risques commerciaux et soutiens budgétaires », Insee juin 2019.
- Tendances conjoncturelles, 2^e trimestre 2019 « Un premier semestre plutôt favorable », IEDOM Guyane, septembre 2019 : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ce_tendances_conjoncturelles_2t2019_guyane.pdf
- Tableau de bord Conjoncture Guyane : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2122304>
- Statistiques de l'emploi intérimaire : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/l-emploi-interimaire>

